

AUTRES RISQUES ...



Electricité : électrisation, électrocution

- ♦ **Ne pas intervenir** sur les équipements et les armoires électriques sans habilitation électrique .
- ♦ **Ne pas utiliser** de matériels défectueux et le signaler.
- ♦ **Ne pas toucher** un appareil sous tension avec les mains mouillés



La réglementation prévoit que l'employeur doit fournir des équipements de protection et que le salarié doit les utiliser

Incendie : asphyxie, brûlures

- ♦ **Alerter** les secours et le responsable
- ♦ **Ne pas utiliser** l'ascenseur
- ♦ **Utiliser** l'extincteur si possible
- ♦ **Evacuer** les lieux



Je signale immédiatement tout incident à mon employeur



SIEGE SOCIAL

4 Rue Raymond Aron

51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

tel 03.26.70.40.10 mail : stsm51.fr



Quartier Valmy—6 allée Cuirassier

51800 SAINTE MENEHOULD

tel 03.26.60.87.99 mail : stsm51.fr



24 rue Ampère

51300 VITRY LE FRANCOIS

tel 03.26.74.22.98 mail : stsm51.fr

N'hésitez pas à solliciter le service de Santé au Travail

AGENT D 'ENTRETIEN Conseils au salarié



**Préservons la
Santé au Travail**



LES CONSEILS DE PREVENTION



- ▶ **Postures , manutention manuelle.**
 - ◆ Port de charges (poubelles...)
 - ◆ Déplacement du petit mobilier
 - ◆ Gestes répétitifs (vitres, poussières...)
 - ◆ Travail à des hauteurs différentes (nettoyage en hauteur, nettoyage des sols, des plinthes.)

- ▶ **Chutes, glissades.**
 - ◆ Sols mouillés, encombrés.
 - ◆ Endroits mal éclairés
 - ◆ Travail dans les escaliers
 - ◆ Travail en hauteur

Les facteurs de risques

- ▶ **Plaies.**
 - ◆ Manipulations des déchets

- ▶ **Produits chimiques.**
 - ◆ Utilisation de produits d'entretien (décapants, désinfectants, dégraissants)
 - ◆ Réactions chimiques liées aux mélanges
 - ◆ Projections accidentelles

Les effets

- ▶ Douleurs dorsales.
- ▶ Douleurs des bras, épaules.
- ▶ Entorses-Fractures.
- ▶ Coupures- piqûres.
- ▶ Contusions- tendinites
- ▶ Brûlures de la peau
- ▶ Irritations de l'œil
- ▶ Irritations respiratoires
- ▶ Allergie

Postures/manutention manuelle

- ◆ **Faire** attention à ses postures de travail.
- ◆ **Adapter** les outils de travail à la tâche à réaliser.
- ◆ **Privilégier** les chariots d'entretien ou les seaux à roulettes, le balai trapèze, l'essoreuse.
- ◆ **Privilégier** du matériel à chaque étage.
- ◆ **Utiliser** le matériel télescopique : manches de balais canne d'aspiration, pince...
- ◆ **Alterner** les tâches de travail.



Plaies

- ◆ **Porter** des gants
- ◆ **Être vigilant** lors de la présence d'objets coupants (verre, lame) ou piquants (aiguille, seringue).



Chutes/glissades

- ◆ **Porter** des chaussures fermées et plates.
- ◆ **Ne pas marcher** sur un sol mouillé et **baliser** la zone.
- ◆ **Utiliser** du matériel télescopique (perche) ou du matériel stable (escabeau, marchepied...) pour les travaux en hauteur.

Produits chimiques

- ◆ **Porter** la tenue de travail fournie par l'employeur : gants, blouse, lunettes ...
- ◆ **Ne pas fumer, boire ou manger avec les mains souillées.**
- ◆ **Se laver** régulièrement les mains et en fin de poste.
- ◆ **Connaître** la signification des étiquettes.
- ◆ **S'assurer** de l'étiquetage des produits reconditionnés.
- ◆ **Ne jamais mélanger** les produits.



Chaque salarié est responsable de sa sécurité ainsi que celle de ses collègues

Respectez les consignes de sécurité !